

La formation d'auxiliaire de bibliothèque en 2000

par Pierre Bruthiaux*

Je dirai d'abord que cette année 1998-1999 a été une bonne année en ce qui concerne les chiffres. Nous n'avons jamais eu autant de centres de formation. Nous avons en conséquence eu davantage de stagiaires.

Nous avons vu le premier centre de formation installé dans une bibliothèque universitaire et cela a marché... si bien que ce centre a redémarré en 1999-2000. Il se trouve tout près de nous, à l'île du Saulcy à Metz. C'est la concrétisation de la demande faite par nos collègues des BU lors du congrès de Bourges. Il faut maintenant que ces collègues s'investissent pour que, avec ceux des BM et des BDP, les centres ABF soient de réels centres de formation de base aux métiers des bibliothèques.

Ce centre de Metz a fonctionné pour une moitié de ses effectifs avec des médiatrices du livre. Le centre de Picardie a lui aussi formé des médiateurs du livre, mais dans le cadre du Beatep. Ces deux expériences n'ont pas été suffisamment convaincantes pour être renouvelées. La formation de ces « médiateurs » reste un réel problème.

Nous avons vu également se renouveler dans des conditions un peu difficiles la coopération avec le projet Lecture publique du Cameroun pour l'organisation de la formation et de l'examen des bibliothécaires animateurs des bibliothèques du réseau.

Les membres de la commission pédagogique et les membres du bureau national ont encore une fois pris de leur temps pour assurer la présidence des jurys. Et, même si quelques petits problèmes ont pu avoir lieu, ces « visites » sont particulièrement appréciées car, en favorisant une meilleure connaissance du terrain et des personnes, elles assurent une meilleure unité du diplôme. C'est, entre autres choses, ces déplacements qui ont poussé le bureau national et la commission à se rencontrer en septembre dernier en séance quasiment plénière pour aborder les grands problèmes de la formation. Cela a abouti à la publication d'un document fixant les grandes règles de la formation. En effet, celle-ci évoluant chaque année dans ses programmes, ses méthodes,

ses épreuves d'examen et ses procédures, il était devenu nécessaire de faire le point. C'est chose faite. Merci au bureau national sortant pour son implication.

La formation d'auxiliaire a considérablement évolué, et ceci dans tous les domaines. Du point de vue pédagogique en mettant au point des outils de travail, mais aussi du point de vue « administratif » en renforçant l'organisation et la gestion des centres et de leurs enseignants. Tout n'est pas réglé, il y a encore quelques difficultés, mais dans l'ensemble on peut dire qu'il n'y a plus trop de récriminations.

La formation a changé parce que le métier a changé. Nous avons délibérément voulu que les stagiaires reçoivent les connaissances actuelles, même si par exemple, à une certaine époque, ils ne pratiquaient pas l'informatique ou si aujourd'hui leur bibliothèque n'est pas connectée à internet.

En s'adaptant sans cesse, la formation ABF a acquis une totale reconnaissance puisque nous trouvons régulièrement dans les annonces des offres du genre de celle-ci, parue dans *Livres Hebdo* du 18 février dernier, qui est certes quelque peu curieuse : une ville du Périgord cherchait à recruter un conservateur de bibliothèque ou bibliothécaire avec CAFB, formation ABF, IFB...

L'avenir, car la formation a beaucoup d'avenir...

Quelques centres ayant suspendu leur activité vont la reprendre à la rentrée 2000 : il s'agit des centres de Pays de la Loire, de Picardie et de la Réunion, des antennes de Grenoble et de Montbrison pour le groupe Rhône-Alpes, et du centre de la Guadeloupe. Un autre centre se crée (groupe Centre). Deux autres vont interrompre leur activité : il s'agit des antennes de Limoges et de Taverny. On parle aussi d'un centre en PACA et peut-être en Aquitaine...

L'homologation, tout d'abord. En effet, l'homologation du diplôme obtenue en 1991 a été renouvelée en 1997. Le délai de trois ans ayant déjà été atteint, nous avons fait la demande le 21 avril dernier. Nous attendons la réponse. Cette homologation est lourde de conséquences car très contraignante, mais c'est elle qui donne une valeur ajoutée à ce diplôme.

*Président des BP

La future édition du *Métier de bibliothécaire* est aujourd'hui un outil indispensable aux candidats bibliothécaires et à nos établissements. Une réédition est prévue en fin d'année, mais il est temps de travailler à une nouvelle édition prenant totalement en compte les récentes évolutions du métier. La commission pédagogique devra être associée à ce chantier.

Il faudra également préparer une nouvelle édition du livret de catalogage, qui arrive en fin de stock après deux années de fonctionnement. Tous les centres de for-

mation l'utilisent aujourd'hui. Il faut maintenant corriger les quelques inévitables défauts et inclure de façon plus volontariste les documents autres que le livre.

D'autres chantiers seront également à mener, mais je laisserai à Jacqueline Bénichou et à ses camarades le soin de diriger une commission qui présente un gros avantage : outre le débat sur les questions importantes, elle offre une place au travail concret, tel que la préparation des épreuves que nos 600 stagiaires vont passer dans une semaine...